

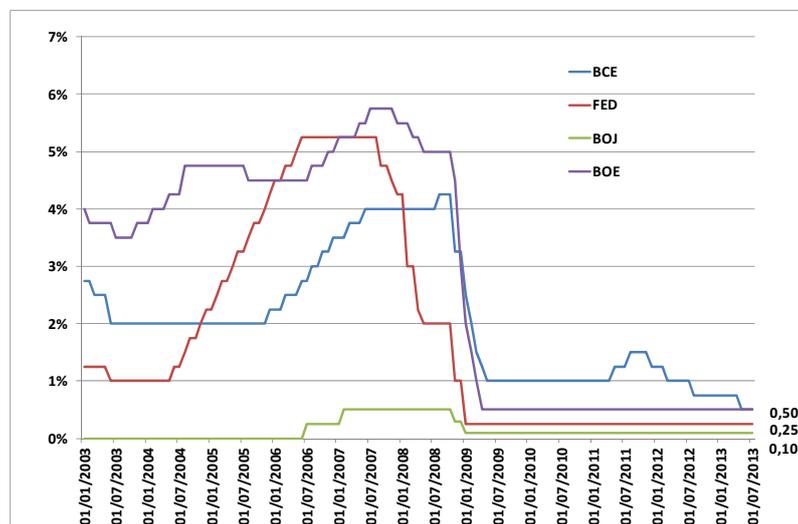
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE maintient le statu quo monétaire

Lors de sa réunion du 4 juillet 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les informations disponibles ont confirmé notre précédente évaluation. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones.... Notre politique monétaire vise à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise de l'activité économique qui devrait intervenir plus tard dans l'année et en 2014. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Le Conseil des gouverneurs prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation se fonde sur le maintien, à moyen terme, de perspectives d'inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie réelle et de l'atonie de la dynamique monétaire (...). S'agissant de l'analyse monétaire, les données récentes confirment l'atonie des évolutions de la monnaie et, en particulier, du crédit (...) Le taux de variation annuel des prêts au secteur privé est resté négatif. (...) Depuis l'été 2012, des progrès considérables ont été accomplis en termes d'amélioration des conditions de financement des banques et, notamment, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans un certain nombre de pays en proie à des difficultés. Cette évolution a contribué à réduire la dépendance à l'égard du financement de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués actuellement au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro continue à diminuer et que la résilience des banques soit renforcée lorsque c'est nécessaire. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et un mécanisme de résolution unique (MRU) constituent des éléments essentiels dans le processus de retour vers un système bancaire intégré et doivent donc être mis en place rapidement.»

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi sur un mois en France

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3 264 500 à fin mai 2013, soit une quasi-stabilité sur un mois (+100 personnes) en données CVS-CJO. Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emplois s'élève à 11,5 %.

Légère hausse du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 12,2% en mai 2013, en hausse par rapport au taux de 12,1% relevé en avril. Dans l'UE27, le taux de chômage était de 11,0%, stable par rapport au mois précédent. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à mai 2012, où ils se situaient respectivement à 11,3% et 10,4%.

Selon les estimations d'Eurostat, 26,5 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage en mai 2013 dans l'UE27, dont 19,340 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 15 000 dans l'UE27 et de 67 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2012, le chômage s'est accru de 1,4 million de personnes dans l'UE27 et de 1,5 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (+4,7 %), en Allemagne (+5,3 %) ainsi qu'au Luxembourg (+5,7 %), et les plus élevés en Espagne (+26,9 %) et en Grèce (+26,8 % en mars 2013).

Inflation

Faible augmentation des prix en France en mai

En mai 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en hausse de 0,1 % après une baisse de 0,1 % en avril. Sur un an, il s'accroît de 0,8 % (après + 0,7 % en avril 2013). Le raffermissement des prix des services de transport et de communications constitue la principale contribution à la hausse de l'IPC du mois de mai. Par ailleurs, la baisse saisonnière des prix des services liés au logement et celle des produits pétroliers sont compensées par les hausses, en partie saisonnières, des prix des produits alimentaires frais et des autres services. Excepté pour l'habillement, la progression des prix des produits manufacturés est faible.

Légère augmentation de la hausse des prix en rythme annuel dans la zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 1,6 % en juin 2013, en hausse par rapport au mois de mai, où il était de 1,4 %, selon une estimation publiée par Eurostat. L'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en juin (+3,2 % stable comparé à mai), suivis de l'énergie (+1,6 % contre -0,2 % en mai), des services (+1,4 % contre +1,5 % en mai) et des biens industriels hors énergie (+0,7 % contre +0,8 % en mai).

Asie/Pacifique

L'économie japonaise se porte bien

L'économie japonaise a nettement accéléré au premier trimestre 2012 (+1,0 % après +0,3 %) et le regain de dynamisme se confirmerait sur le reste de l'année 2013. Les soutiens à l'activité seraient en effet puissants : les exportations bénéficieraient de la très forte dépréciation du yen depuis fin 2012, tandis que les nouvelles mesures de relance votées en février 2013 entreraient progressivement en vigueur. Porté par l'amélioration des anticipations d'activité, l'investissement des entreprises devrait accélérer à l'horizon de la prévision. Sur l'ensemble de l'année, l'activité au Japon ne progresserait toutefois que de 1,6 %, pénalisée par l'acquis de fin 2012.

Ralentissement de l'économie chinoise

L'activité a ralenti en Chine au premier trimestre 2013 (+1,6 % après +2,0 %). Bien que les prévisions d'activité pour la fin de l'année 2013 demeurent bien orientées, le tassement récent du climat des affaires dans le secteur manufacturier laisse à penser que le rythme de progression de l'économie chinoise devrait rester nettement inférieur à celui d'avant crise.

Actualité législative

Décret n°2013-563 du 26 juin 2013 portant extension et adaptation de certaines dispositions du code de commerce en Nouvelle-Calédonie

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=E2F3D8DFEB642D8A24268152F82B6490.tpdjo04v_2?cidTexte=JORFTEXT000027625181&categorieLien=id

Le décret rend applicables en Nouvelle-Calédonie les dispositions relatives aux conjoints collaborateurs, les statuts types des sociétés à responsabilité limitée dont l'associé unique, qui est une personne physique, assume personnellement la gérance, diverses mesures destinées à favoriser le développement des petites entreprises et à simplifier le fonctionnement de certaines formes de société. Le décret permet également de rendre applicables dans cette collectivité les dispositions relatives aux pouvoirs d'enquête en matière de concurrence.

Ordonnance n°2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027617519&dateTexte=&categorieLien=id>
Du fait de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, d'un règlement européen qui sera d'application directe en droit interne, et qui harmonisera la notion d'établissement de crédit au niveau communautaire, l'ordonnance crée un nouveau statut national de société de financement. Le régime législatif de ces sociétés s'inspire autant que possible de celui des établissements de crédit. L'ordonnance supprime au sein des établissements de crédit la catégorie de société financière ainsi que celle d'institution financière spécialisée et crée celle d'établissement de crédit spécialisé. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014, y compris dans les collectivités du Pacifique.

Publications

Le Directeur Général de l'IEOM a remis fin juin au Ministre de l'Économie et des Finances le deuxième rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEOM, couvrant la période d'octobre 2011 à octobre 2012. Ce rapport a été publié le 4 juillet 2013 en même temps que ceux de l'IEDOM et du CCSF. Les principaux enseignements en sont les suivants :

en Nouvelle-Calédonie, une légère majorité des tarifs bancaires moyens ont été orientés à la baisse. En Polynésie française, ils ont été majoritairement orientés à la hausse ; à Wallis-et-Futuna, la quasi-totalité des tarifs moyens sont restés inchangés ;

pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent plus élevés en moyenne dans les collectivités d'outre-mer (COM) du Pacifique qu'en métropole ; cette moyenne recouvre toutefois une situation légèrement contrastée entre la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie ;

tout comme dans les DOM, les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des COM du Pacifique (neuf établissements sur dix en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en métropole.

- [Le rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEOM](#)
- [Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF](#)
- [Le communiqué de presse du Ministère de l'économie et des finances](#)

2 – Actualité régionale

L'UE accorde 31,5 milliards d'euros pour la coopération au développement de la région ACP

Le Conseil des ministres des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et de l'UE a approuvé plus de 31,5 milliards d'euros de financement pour la coopération au développement de l'UE avec les pays ACP pour la période 2014-2020. Plus de 75 % de cette enveloppe, destinée à combattre la pauvreté et à promouvoir une croissance durable dans les pays ACP, sera allouée aux financements de programmes nationaux individuels et de programmes de coopération régionale. 1,13 milliard d'euros serviront à financer la facilité d'investissement gérée par la Banque européenne d'investissement. Ces fonds seront principalement utilisés afin de promouvoir le secteur public dans ces pays. La programmation du 11^e FED est actuellement en cours de réflexion.

Les îles Tonga profiteront prochainement du haut débit

Le navire câblé Île de Ré de la société Alcatel-Lucent, spécialiste mondial en matière de pose et d'entretien de câbles sous-marins à fibre optique, se prépare à relier les îles Tonga au Southern Cross (déjà installé par Alcatel-Lucent dans les années 90) passant à Fidji, pour amener le haut débit à l'archipel voisin dans le cadre de l'intégration régionale des îles du Pacifique. La liaison se fera entre les villes de Suva et Nuku'alofa séparées par une distance d'environ 800 km et devrait être opérationnelle avant fin 2013. Le projet, d'un montant de 3,1 milliards de F CFP, est cofinancé par la Banque mondiale (1,6 milliard de F CFP), la Banque asiatique de développement (890 millions de F CFP) et le gouvernement tongien (606 millions de F CFP). Alcatel-Lucent a déjà prévu la pose de deux nouvelles bretelles, reliant le Southern Cross à Suva (Fidji) au Vanuatu ainsi qu'aux îles Salomon dont une partie du financement sera apportée par la Banque asiatique de développement.

Fidji souhaite créer une banque alimentaire pour lutter contre la pauvreté

Le gouvernement fidjien a évoqué son intention d'étudier la faisabilité d'une banque alimentaire afin de réduire la pauvreté à un niveau « négligeable ». Une première table ronde consacrée à ce sujet s'est tenue fin juin à Suva en vue de la création de cette banque. Elle permettrait, parallèlement aux initiatives gouvernementales existantes, de

fournir un filet de sécurité aux familles les plus défavorisées. Conjointement aux ministères de la Santé et des Affaires Sociales, le gouvernement fidjien a fait appel aux différentes ONG et entreprises agroalimentaires pour mener à bien ce projet. Des fondations privées telles que la Fondation Vodafone-Amalgamated Telecom of Fiji (ATH), qui regroupe les plus grands opérateurs de téléphonie de l'archipel, devraient également participer à la création de cette banque alimentaire.

3 – Brèves locales

Réunion économique de l'IEOM à Wallis-et-Futuna

Le lundi 17 juin s'est tenue à l'IEOM de Wallis-et-Futuna une réunion économique en présence du Directeur Général, du Directeur et de membres du Conseil de Surveillance ainsi que de personnalités locales dont le Préfet, la Présidente de l'Assemblée territoriale et le Payeur. Divers acteurs économiques représentatifs de secteurs d'activité étaient également associés. Cette réunion a permis de faire un point sur l'actualité économique dans l'outre-mer français et particulièrement les COM du Pacifique. La situation économique du Territoire a été analysée et complétée par une présentation du chantier événement se rapportant à l'organisation en septembre prochain des Mini-Jeux du Pacifique. La discussion s'est par la suite engagée entre les différents acteurs présents sur le thème du développement économique et des conditions nécessaires à l'émergence d'un tissu économique d'entreprises sur le Territoire. La question de la difficulté d'accès au crédit dans le contexte particulier de Wallis-et-Futuna a par ailleurs été largement évoquée.

Session administrative de l'Assemblée territoriale

Le 26 juin, a été marquée par l'ouverture de la session administrative de l'Assemblée territoriale. Une douzaine de dossiers étaient à l'ordre du jour et ont été depuis adoptés, parmi lesquels, le budget supplémentaire, l'évolution statutaire du port de commerce de Mata'Utū, la rénovation de la centrale hydroélectrique de Futuna, le projet de téléphonie mobile, le contrat social 2014-2017, les mesures de lutte contre la vie chère (tarification de l'électricité, rachat de l'énergie photovoltaïque, etc). Le projet de création d'une fourrière animale a été reporté à la session budgétaire. Lors de son intervention la Présidente de l'Assemblée territoriale, Mme Nivaleta ILOAI, a insisté sur l'importance de la bonne organisation des Mini-Jeux du Pacifique pour l'image du Territoire dans les différents pays de retransmission de l'évènement sportif.

Le rapport de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) remis au ministre des Outre-mer

Le prix de l'électricité sur le Territoire est cinq fois plus cher qu'en Métropole. L'énergie locale est produite à base de pétrole dont les prix ont considérablement augmenté lors de la dernière décennie. Le rapport de la CRE remis le 14 juin à Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, propose des pistes pour remédier à ce facteur de « vie chère ». Le ministre des Outre-mer, sur la base de ce rapport, s'est fixé comme objectif de réduire sensiblement la facture énergétique des familles les plus nécessiteuses (environ 1 000 foyers) et de la faire baisser de 30 % pour les 2 000 à 3 000 foyers résiduels. Le rapport préconise par ailleurs l'optimisation de la chaîne pétrolière, mais aussi le développement des énergies renouvelables et la refonte de la tarification appliquée par EEFW.

Le Ministère de l'Outre-mer apporte un soutien financier au Comité organisateur des Mini-Jeux du Pacifique

Une subvention exceptionnelle de 18 millions de F CFP a été attribuée par le Ministère de l'Outre-mer au Comité organisateur des Mini-Jeux du Pacifique afin de faire venir, par voie maritime, des équipements sportifs en provenance de Nouvelle-Calédonie. Cette aide financière permettra au Territoire de profiter d'une batterie d'équipements sportifs utilisés lors des Jeux du Pacifique en 2011. Ces derniers sont néanmoins destinés à être restitués à la Nouvelle-Calédonie une fois les Mini-Jeux achevés.

Publications

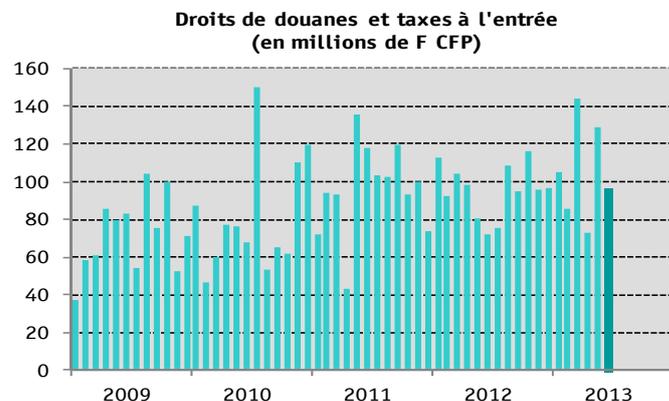
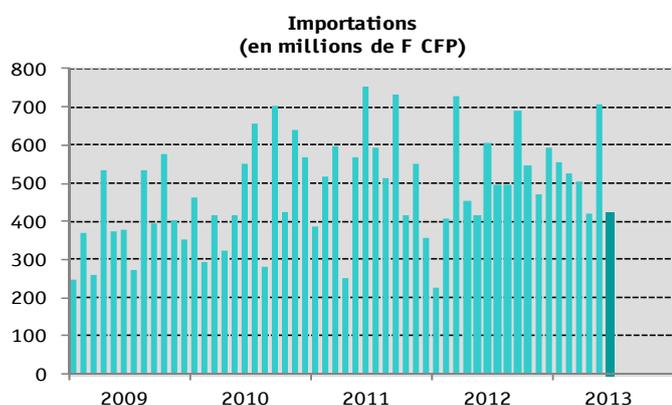
L'IEOM vient de publier le rapport annuel 2012 de Wallis-et-Futuna. Celui-ci est téléchargeable sur notre site internet : http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ra2012_wallis-et-futuna.pdf

4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲/mois	▲/an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)			1T 13	115,22	- 3,8%
SMIG mensuel en XPF			juil-13	89 149	- 3,5%
Nombre d'emplois salariés			déc-12	2 087	- 3,0%
Échanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	juin-13	426	-39,5%	-29,8%
	cumulées	juin-13	3 137	-	10,6%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	juin-13	97	-24,8%	34,4%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	cumulés	juin-13	634	-	13,1%
Taxes intérieures de consommation	cumulées	juin-13	210	-	-5,1%

SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲/mois	▲/an
Énergie					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	mensuelle	juin-13	1 641	4,7%	9,3%
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	juin-13	565	-8,2%	-6,1%
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	juin-13	140	-8,9%	-7,4%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	juin-13	nc	-	-
	cumulé	juin-13	nc	-	-
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	juin-13	nc	-	-
	cumulé	juin-13	nc	-	-
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	juin-13	6	20,0%	50,0%
	cumulées	juin-13	27	-	42,1%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	juin-13	10	0,0%	-23,1%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration Supérieure, EEFW, SWAFEP, Aviation civile
nc : non communiqué

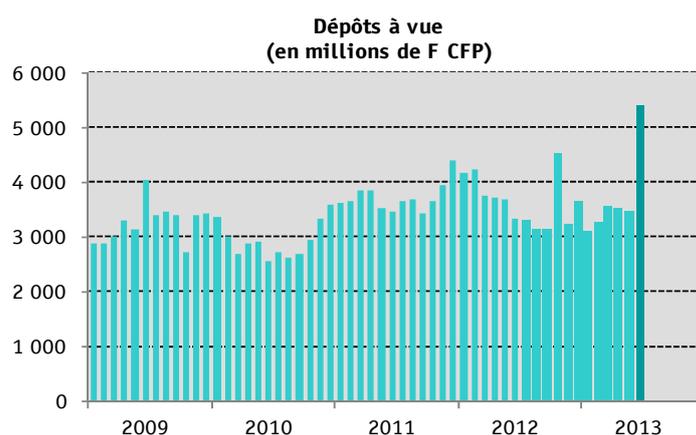
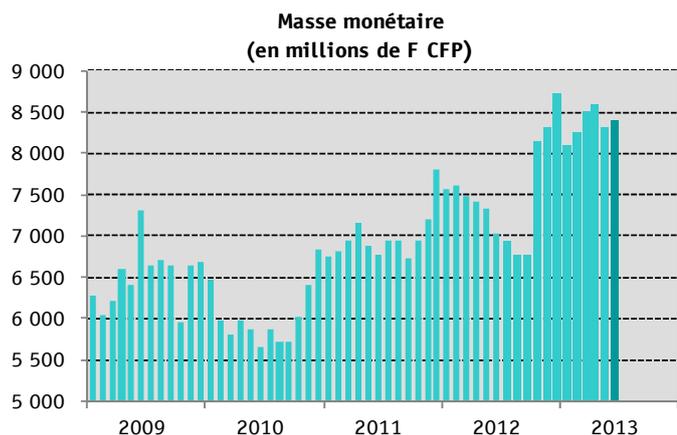


5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Rebond de la masse monétaire et forte hausse des dépôts à vue

en millions de F CFP	juin-12	mai-13	juin-13	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	2 171	2 157	2 139	-0,8%	-1,5%
Dépôts à vue	3 321	3 448	5 406	56,8%	62,8%
Total M1	5 492	5 605	7 545	34,6%	37,4%
M2-M1	551	524	448	-14,5%	-18,6%
Total M3	7 028	8 321	8 405	1,0%	19,6%



Concours de caractère bancaire

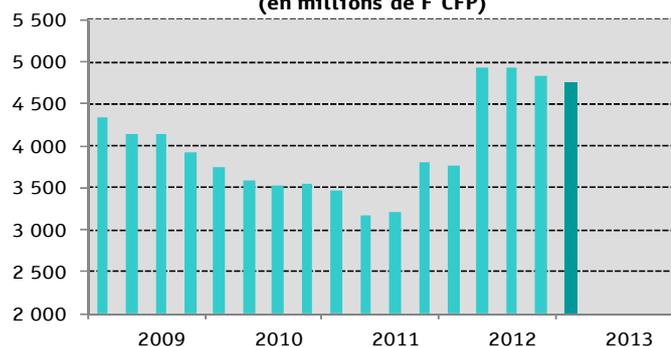
Hausse des crédits à l'équipement*

en millions de F CFP	mars-11	mars-12	mars-13	▲/an
Crédits de trésorerie	890	1 104	1 169	6,0%
Crédits à l'équipement	1 202	1 489	2 323	56,0%
Crédits à l'habitat	341	435	467	7,2%
Autres crédits	269	230	324	40,7%
Total encours sain	2 703	3 258	4 283	31,5%
Créances douteuses brutes	774	514	473	-7,8%

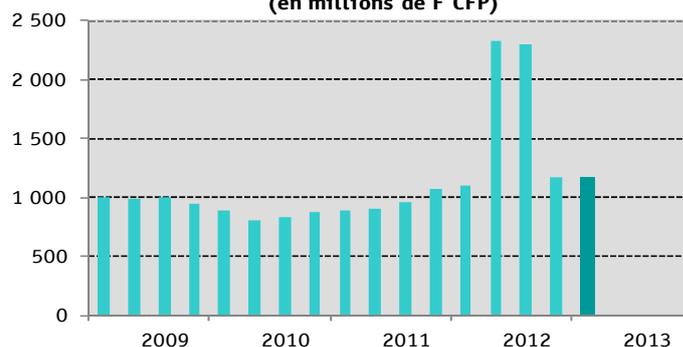
Total encours brut	3 477	3 772	4 757	26,1%
--------------------	-------	-------	-------	-------

*Intégration des concours d'un établissement (1,09 milliard de F CFP) qui n'était pas repris antérieurement.

Encours de crédits bruts
(en millions de F CFP)



Encours de crédits de trésorerie
(en millions de F CFP)

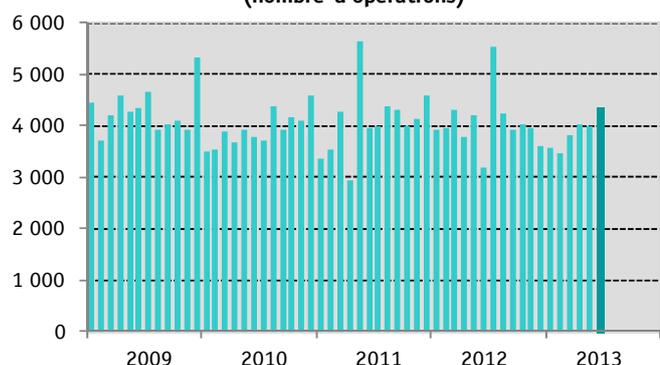


Compensation

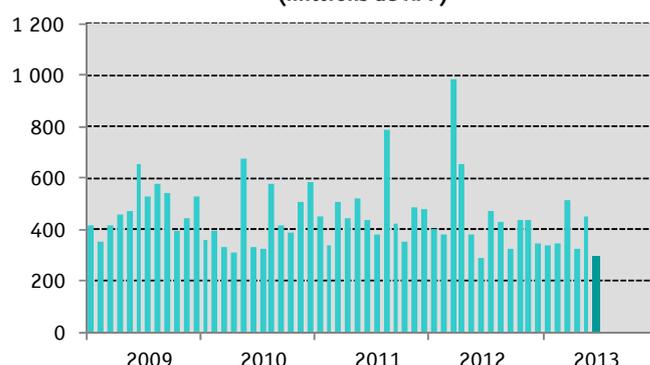
Augmentation des opérations de compensation en nombre

	juin-12	mai-13	juin-13	cumul 2013	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	3 175	4 000	4 328	23 200	8,2%	36,3%
Compensation (en millions de CFP)	290	453	297	2 280	-34,5%	2,4%

En volume
(nombre d'opérations)



En valeur
(millions de XPF)



Incidents bancaires

Net recul des incidents bancaires

en nombre	mai-12	avr-13	mai-13	cumul 2013	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement par chèque	107	73	42	280	-42,5%	-60,7%
Retraits de cartes bancaires	2	4	0	12	-100,0%	-100,0%

Interdits bancaires

Diminution du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	mai-12	avr-13	mai-13	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	418	372	364	-2,2%	-12,9%
- dont personnes physiques	405	362	354	-2,2%	-12,6%
- dont personnes morales	13	10	10	0,0%	-23,1%

Accroissement du nombre de cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM

en nombre	juin-12	mai-13	juin-13	▲/mois	▲/an
Cotes valides	29	44	45	2,3%	55,2%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	8	16	17	6,3%	112,5%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2011	2012	2013	▲/an
Indicateurs économiques					
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	1T	106,07	111,02	115,22	3,8%
Entreprises					
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	mai	10	13	10	-23,1%
importations de biens d'équipement (M XPF)	juin	474	346	473	36,5%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	juin	84	20	39	-
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	juin	9	4	5	25,0%
Ménages					
emploi salarié (nb)	décembre	2 027	2 087	-	3,0%
dont secteur privé	décembre	841	841	-	0,0%
dont secteur public	décembre	1 186	1 246	-	5,1%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	juillet	486	510	528	3,5%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	mai	379	405	354	-12,6%
décision retrait cartes bancaires	mai	2	2	0	-100,0%
incidents paiements sur chèques	mai	77	107	42	-60,7%
importations de produits alimentaires (M XPF)	juin	849	720	861	19,6%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	juin	421	423	438	3,5%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	juin	143	171	161	-6,2%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	juin	4	9	5	-44,4%
Échanges extérieurs en millions de XPF					
importations	juin	3 072	2 837	3 137	10,6%
exportations	juin	-	-	-	-
recettes douanières	juin	770	788	850	7,8%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée (millions de XPF)	juin	556	560	634	13,1%
dont taxes intérieures de consommation (millions de XPF)	juin	206	221	210	-5,1%
Indicateurs financiers					
La masse monétaire					
Dépôts à vue	juin	3 451	3 321	5 406	62,8%
M1	juin	5 530	5 492	7 545	37,4%
M2	juin	6 120	6 043	7 993	32,3%
Dépôts à terme	juin	652	985	412	-58,2%
M3	juin	6 772	7 028	8 405	19,6%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues					
Ménages	mars	1 253	1 420	1 533	7,9%
<i>dont crédits à la consommation</i>	mars	911	1 121	1 192	6,3%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	mars	341	299	341	14,0%
Entreprises	mars	1 051	1 486	2 466	65,9%
<i>dont crédits d'exploitation</i>	mars	112	71	81	14,8%
<i>dont crédits d'investissement</i>	mars	896	1 216	2 084	71,3%
Collectivités locales	mars	306	273	240	-12,2%
Autres agents et CCB non ventilés	mars	94	79	45	-43,6%
créances douteuses brutes	mars	774	514	473	-7,8%
taux de créances douteuses	mars	22,3%	13,6%	10,0%	-3,6 pt
Ensemble des actifs financiers					
Ménages	mars	3 036	3 023	3 022	-0,1%
<i>dont assurances-vie</i>	mars	923	919	953	3,7%
Sociétés	mars	1 434	1 860	1 640	-11,8%
Autres agents	mars	3 886	3 678	3 886	5,7%

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,50%	02/05/2013
taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	08/07/2013	0,15%	3,25%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	28/05/2013	0,50%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/04/2013	2,15%	4,45% à 4,90% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2013)
taux de la facilité de prêt marginal	28/05/2013	1,00%	
taux de l'escompte de chèques	28/05/2013	1,00%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	30/06/2013	31/05/2013	Var. M-1
EONIA	0,2080%	0,1140%	+ 0,094 pt
EURIBOR 1 mois	0,1230%	0,1130%	+ 0,010 pt
EURIBOR 3 mois	0,2180%	0,2000%	+ 0,018 pt
EURIBOR 6 mois	0,3350%	0,2980%	+ 0,037 pt
EURIBOR 12 mois	0,5270%	0,4780%	+ 0,049 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	30/06/2013	31/05/2013	Var. M-1
TEMPE	0,0947%	0,0784%	+ 0,016 pt
EURIBOR 1 mois	0,1200%	0,1120%	+ 0,008 pt
EURIBOR 3 mois	0,2100%	0,2010%	+ 0,009 pt
EURIBOR 6 mois	0,3200%	0,3020%	+ 0,018 pt
EURIBOR 12 mois	0,5060%	0,4850%	+ 0,021 pt
TMO	2,4600%	2,0600%	+ 0,400 pt
TME	2,2600%	1,8600%	+ 0,400 pt
TRBOSP	2,6100%	2,2200%	+ 0,390 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales		

taux d'intérêt légal

	taux	JORF
année 2013	0,04%	01/03/2013
année 2012	0,71%	08/02/2012

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013
taux JJ	0,175%	0,110%	0,220%	0,093%	0,101%	0,106%	0,495%	0,470%	0,442%
3 mois	0,320%	0,360%	0,400%	0,156%	0,154%	0,156%	0,560%	0,590%	0,570%
10 ans emprunts phares	2,540%	2,180%	1,660%	0,850%	0,870%	0,600%	2,450%	2,010%	1,650%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2013)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
Prêts-relais	5,44%	Découverts en compte (1)	13,36%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 357 995 XPF	20,09%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF	15,77%	Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 715 990 XPF	11,05%	(1) y compris commission du plus fort découvert	

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	91,2322	1 NZD/XPF	71,0646	1 HKD/XPF	11,7595	1 GBP/XPF	139,2111
100 JPY/XPF	1 AUD/XPF	84,2084	1 SGD/XPF	72,1256	100 VUV/XPF	92,7995	1 FJD/XPF	48,8804

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : G. DELAMAIRE - Éditeur : Agence IEOM de Wallis-et-Futuna HAVELU BP G-5
 98600 Wallis-et-Futuna – Dépôt légal : 07/13 - Achevé d'imprimer en juillet 2013 - ISSN 1240-2818

Agence Wallis-et-Futuna

